

# FINANCES

## LE TAUX DE L'INTERET

### Son influence sur le prix de revient.

Le taux de l'intérêt ou prix de l'argent subit des fluctuations de l'abondance des capitaux.

Ainsi, en 1884, le Dominion du Canada empruntait à 3 1-2 p.c. et à 2 1-2 p.c. en 1897. Depuis lors, le taux de l'intérêt, pour les fonds fédéraux canadiens, a monté graduellement jusqu'à atteindre 5 1-2 au temps des divers emprunts de la Victoire.

D'autre part, les Etats-Unis ont des effets publics appelés Consolidés (consols) qui supportent un intérêt de 2 1-2 p.c. seulement. La République voisine a contracté sa dette de guerre à un taux d'intérêt variant de 3 1-2 à 4 1-2 p.c. Plus près de nous, la dette consolidée de la ville de Montréal est représentée par des titres dont l'intérêt s'échelonne de 3 à 7 p.c.

Bien que ce soit une chose dont on ne tient pas toujours assez compte dans nos préoccupations quotidiennes, le taux général de l'intérêt,— qui est un effet avant d'être une cause,— a une influence énorme sur la vie économique d'un pays et, en particulier, sur sa production industrielle.

Prenons, par exemple, la différence existant entre le service des intérêts d'un emprunt public négocié à 5 1-2 p.c. et d'un autre négocié à 4 p.c. Sur un emprunt d'Etat de \$600,000,000, comme ceux auxquels nous sommes habitués la guerre, cet écart de 1 1-2 p.c. représente un déboursé annuel de \$9,000,000. Si l'emprunt a une durée de 15 années, cela veut dire un gain de \$135,000,000,— à supposer que l'écart provient d'une baisse,— sans compter l'intérêt accumulé de cette somme placée au taux normal.

Et dans l'exemple que nous imaginons ici, il ne s'agit que d'une fraction de la dette d'un pays donné. Cette économie, qui résulte de la différence que nous supposons dans le taux de l'intérêt, grossit nécessairement avec la dette à laquelle celui-ci s'applique. Cette économie, à son tour affectée disons aux travaux publics, serait productive de richesse et d'aisance.

Il en va de même pour les avantages consentis au commerce. La somme des capitaux prêtés sous toutes les formes par les banques au commerce et à l'industrie est colossale et, là encore, le taux de l'intérêt joue son rôle de régulateur. Car, ceux qui ont quelques notions de comptabilité le savent, dans les entreprises sagement administrées, qu'il s'agisse de capital souscrit et versé ou de capital emprunté, tout l'intérêt du capital engagé dans une affaire est calculé au taux normal et porté au compte de la production. Le taux de l'intérêt figure ensuite naturellement, dans le prix de vente au consommateur.

C'est ce qui explique comment le prix de l'argent qui est actuellement très élevé a si largement contribué à la

hausse du coût de la vie. C'est ce qui explique aussi en partie comment, dans le domaine du commerce international, les barrières tarifaires ne parviennent pas toujours à empêcher l'importation de certains produits, qui viennent faire une concurrence parfois victorieuse à la production indigène d'une contrée.

C'est en constatant des faits de cette nature qu'un économiste anglais du XVIII<sup>e</sup> siècle disait: "Suivant que le prix de l'argent est plus ou moins élevé toutes entreprises sont plus ou moins coûteuses." Il disait aussi: "L'intérêt étant chez nous presque au double de ce qu'il est chez les Hollandais et dans d'autres pays, la même dépense doit nous être deux fois plus à charge qu'à eux."

Les deux formules sont d'un raccourci vigoureux, écrivait naguère M. Auguste Deschamps dans la "Revue d'Economie politique" "Elles expriment d'un mot que l'intérêt se répercute, pour les alléger ou pour les alourdir, suivant son taux, sur chacune et sur l'ensemble des charges de l'entreprise; car l'argent est la substance commune de tous les frais à faire. La conséquence en est que la politique des bas salaires et du bas prix des matières premières peut être vaine et laisser le pays dans l'impossibilité de vendre à meilleur marché que des nations qui cependant payent plus cher leurs ouvriers et leurs matières. Il suffit que chez ces nations le taux de l'intérêt soit assez au-dessous de ce qu'il est chez nous pour que le prix de revient s'en trouve chez elles allégé plus que ne l'allègent chez nous le bas prix de la matière première et le bas prix du travail. Ainsi s'explique, par exemple, d'après le même auteur, que, bien qu'en Hollande les salaires soient plus élevés qu'en Angleterre, les Hollandais cependant réussissent à vendre aux Anglais des marchandises que l'Angleterre fournit elle-même.

"Si on considère que dans le prix de revient entre l'intérêt de toutes les sommes exposées, non seulement en matières premières et en main-d'oeuvre, mais en emplacements, en installations, en outillage, en transport, on est frappé de l'importance qu'a le taux de l'intérêt pour un pays qui veut exporter beaucoup."

Il s'ensuit donc que, pour réduire sensiblement le coût de la vie et nous mettre en mesure de rivaliser avec les autres nations sur les marchés extérieurs, il nous faudra travailler à réduire chez nous le taux de l'intérêt. Mais on aurait tort de croire qu'il suffira pour cela d'un article de journal, d'un discours et d'un texte législatif.

Le taux de l'intérêt dépend de l'abondance des capitaux, ou, plus justement, du rapport qui existe entre l'abondance des capitaux disponibles et l'intensité de la demande de ces mêmes capitaux. Et comme, dans un pays neuf tel que le nôtre, où tout est à faire, la demande de capitaux disponibles est toujours formidable, si nous ne voulons pas être submergés par l'argent étranger, auquel il ne faut cependant pas fermer la porte, il est de notre intérêt de pourvoir nous-mêmes de fonds nos industries. Nous n'y parviendrons que par l'épargne pratiquée à tous les degrés de l'échelle sociale et à tous les moments du jour.